

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Objet : Candidature à l'appel à projets agro-environnemental et climatique 2023

Délibération N° 2022-09-014

L'an deux mille vingt-deux le vingt-et-un septembre, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Pouligny-Notre-Dame, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 7 septembre 2022

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 65 membres sur 112

Secrétaire de séance : **Mme Stéphanie GLEN** est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Président informe les délégués du Pays de La Châtre en Berry que le Conseil régional Centre-Val de Loire lancera à l'automne 2022 un appel à projets agro-environnemental et climatique pour la campagne MAEC 2023.

Compte tenu du succès des campagnes précédentes (MAEC 2015 à 2022) et souhaitant conforter la dynamique engagée auprès des agriculteurs volontaires sur le territoire du Boischaud Sud, le Président propose de candidater à l'appel à projets agro-environnemental et climatique 2023.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

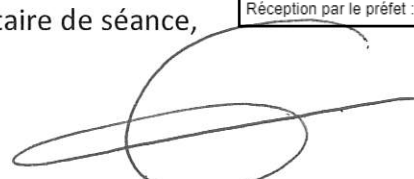
- **VALIDE** le projet agro-environnemental et climatique (PAEC) du Boischaud Sud 2023 qui sera présenté au Comité de pilotage du 18 octobre 2022
- **APPROUVE** le dépôt de la candidature « PAEC Boischaud Sud 2023 » auprès de la DRAAF Centre-Val de Loire dans le cadre de l'appel à projets agro-environnemental et climatique pour la campagne 2023
- **PREND ACTE** que l'animation de la campagne MAEC 2023 se fera dans le cadre d'une convention de partenariat entre les structures suivantes :
 - Pays de La Châtre en Berry : opérateur du PAEC (suivi administratif et financier)
 - Association ADAR-CIVAM : animation territoriale
 - Chambre d'agriculture de l'Indre : expertise agricole
 - Association Indre Nature : expertise environnementale
- **MANDATE** le Président du Pays de La Châtre en Berry pour solliciter une subvention de l'Etat auprès du Ministère de l'agriculture en vue de financer les missions liées à l'animation des MAEC 2023
- **AUTORISE** le Président du Pays de La Châtre en Berry :
 - À déposer une candidature à l'appel à projets agro-environnemental et climatique 2023 ;
 - À solliciter à ce titre, tous les financements mobilisables auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ;
 - Et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la campagne MAEC 2023.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



La secrétaire de séance,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20220921-2022-09-014bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2022